

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 12 août 2024 - 1,50 €

N° 96

Fin de fête

La cérémonie de clôture des Jeux Olympiques a eu lieu le 11 août au Stade de France à Saint-Denis, de 21 heures à minuit. Elle a été mise en scène par Thomas Jolly, comme la cérémonie d'ouverture du 26 juillet, et a mis en vedettes les diverses délégations d'athlètes ou de bénévoles dans une atmosphère irénique que rien n'a gâchée, faisant côtoyer dans un même mouvement joyeux des délégations iraniennes, américaines, israéliennes... La partie musicale, essentielle, a été d'un parfait bon goût, fort heureusement commencée par la touchante et forte Zao de Sagazan aux Tuileries, où le nageur prodige Léon Marchand – c'était la première surprise – est venu, devant la vasque, prendre la flamme qui a été soufflée en fin de cérémonie pour symboliser la clôture de cette 33e olympiade.

Au Stade de France archi-bondé, tout commençait par une évocation, bienvenue en ce lieu, de Johnny Halliday, Charles Aznavour et Joe Dassin avant que l'orchestre symphonique *Divertimento* de Seine Saint-Denis offre une version remarquablement douce et belle de *La Marseillaise*... Il y aura un moment Karaoké, un moment « *french touch* » avec les groupes Phoenix et Air, un moment classique avec le chanteur lyrique Benjamin Bernheim qui a interpré-

té « *L'Hymne à Apollon* ». Tout à la fin la chanteuse Yseult interprétera « *My way* » la chanson de Jacques Revaux qui nous rappelle Claude François (« Comme d'habitude »)... Avant, un spectacle onirique d'acrobates aura fait rêver grands et petits avec une fresque de grande classe avec d'immenses anneaux olympiques qui ont fini au ciel du stade, entre autres feux d'artifices et effets spéciaux...

Après une belle remise de médailles, le moment des discours, avec Tony Estanguet et Thomas Bach, qui n'ont pu que se féliciter, avec des mots chaleureux et justes, de la parfaite réussite de ces 19 jours d'exploits et de records qu'il serait trop long de reprendre, n'a pas alourdi la fête. Mais tout de même, le fait que la France recueille 64 médailles dont 16 en or, ce qui la place en cinquième position derrière



SOMMAIRE

P. 1 : Fin de fête. P. 2 : Paris paradis – Primes – Bataille du rail. P. 3 : Lectures. P. 4 : Faire du sport. – Rentrée des classes. – Casse-tête. P. 5 : Maisons secondaires. – Élysée. P. 7 : La sirène des abysses. – Ukraine.. P. 8 : Bangladesh. – Gaza. P. 9 Retrouver les Vikings. P. 10 : Les bienheureuses martyres de Compiègne. P. 11 : As-somption. P. 12 : Le retour du loup est-il souhaitable ?

les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Australie, n'aura certainement pas été pour rien dans la bonne humeur générale qui a donné de notre pays un visage aimable auquel les étrangers, mais plus encore les Français ne sont guère habitués. Enfin l'acteur américain Tom Cruise aura fait son numéro, plutôt humoristique, emportant le drapeau olympique sur sa moto et, se retrouvant, par la magie du cinéma, parachuté directement sur la colline d'Hollywood...

En 2028, les Américains auront certes beaucoup de cartes en mains pour organiser des Jeux d'été magnifiques, mais en tout cas, les Français ont mis la barre très haut. Ne reste plus qu'à réussir les Jeux paralympiques, du 28 août au 20 septembre. Et, peut-être entre-temps, aurons-nous un Premier ministre et un gouvernement, qui devront expliquer – en principe le 20 septembre précisément sous peine d'amende – à leurs collègues européens comment ils vont commencer à réduire la dette abyssale de la France. Ce qui nous fera descendre, beaucoup trop vite, de notre petit nuage.

Paul Chassard

Paris paradis

Ceux qui ont vécu la dernière semaine des Jeux à Paris ont été sidérés par la facilité de vivre à Paris, une fois passée la folle semaine des grillages partout pour protéger la cérémonie d'ouverture. En effet, les Parisiens que l'on sait grincheux, craignant un afflux de touristes qui n'a pas eu lieu au niveau annoncé, étaient partis en pro-

vince ou plutôt en Grèce. Les policiers, gendarmes et autres militaires étaient des provinciaux aimables aux accents chantant. Les quêteurs, quémandeurs, arnaqueurs, agresseurs avaient été tenus éloignés des gares. Des balayeurs à T-shirt jaune étaient omniprésents sur les quais de métro, pour ramasser le moindre bout de papier que personne d'ailleurs, parmi les étrangers et les provinciaux, ne semblait songer à laisser tomber, l'intérieur des voitures était nettoyé mieux qu'en temps de covid... Des hôtes à gilets violets indiquaient le chemin, mais n'avaient rien à dire concernant un éventuel retard car le métro parisien, du moins celui intra muros, fonctionnait à une cadence de métronome à un rythme accéléré, qui fait que si vous risquez de manquer la rame qui entre en station, vous ne pressez pas le pas pour autant, car vous savez qu'un autre métro va arriver dans quelques minutes.

Un bémol à ce sentiment de bonheur et de calme, faisant taire le fameux « *sentiment d'insécurité* » ordinaire. Il paraît que les statistiques d'agressions physiques et contre les biens n'ont en fait pas baissé. Un célèbre criminologue bien informé parle même d'une augmentation de 17 %. C'est que la police, la mairie et la RATP auraient tout organisé pour qu'on puisse porter plainte dans des conditions décentes, ce qui est loin d'être le cas le reste de l'année.

En une semaine, on a vu comment il serait possible de vivre mieux dans la capitale. Mais le rêve retombe, car chacun sait que nous n'avons tout simplement pas les moyens bud-

gétaires de faire ce qu'il faudrait. Et la fête a coûté très cher. En septembre et octobre, nos fonctionnaires de police ou des transports vont enfin pouvoir prendre un repos bien mérité, et les Parisiens et tous les autres auront regagné leur poste. La vie à Paris va redevenir ce qu'elle est. Un enfer? N'exagérons pas, ne serait-ce qu'en pensant aux citoyens de Kiev, mais tout de même...

P. C.

Primes

Les athlètes français qui ont obtenu une médaille à Paris recevront donc une prime de 80 000 € pour l'or, 40 000 € pour l'argent et 20 000 € pour la médaille de bronze. L'ancien ministre des Sports et double champion olympique de judo David Douillet s'est offusqué ce 6 août sur RMC que ces sommes soient imposées conformément à un arrêté publié au Journal officiel le 30 janvier dernier. C'est une honte et ces primes sont ridicules par rapport au travail de ces athlètes, a-t-il dit!

Jusqu'en 2008 (JO de Pékin), des mesures ponctuelles exonéraient expressément les primes versées aux athlètes français médaillés aux jeux olympiques ou paralympiques. Pour les JO d'hiver de 2010 à Vancouver, le législateur a remplacé cette exonération par une mesure d'étalement sur 6 ans de l'imposition de ces primes. Aux JO de Londres en 2012 et de Sotchi en 2014 les primes ont en principe été imposées dans les conditions de droit commun. Puis en 2016, un étalement de 4 ans a été prévu, mais a été remplacé par une mesure d'exonération pour

les JO de Rio en 2016 et ceux de PyeongChang en 2018 avant que l'étalement de 4 ans s'applique à nouveau pour Pékin en 2022 et Paris en 2024.

Le fait que les athlètes soient imposés sur leurs gains n'a rien de choquant en soi. Ils ont beaucoup travaillé et beaucoup mérité comme beaucoup de gens qui travaillent dur, prennent des risques et sont imposés sur leurs revenus.

Ce qui est choquant c'est que la loi change tout le temps et que les athlètes s'y perdent volontiers. Ce qui est scandaleux, c'est qu'un ancien ministre des sports réclame des privilèges pour les sportifs, surtout quand on sait que nombre d'entre eux sont déjà fonctionnaires et payés par l'Etat pour concourir. Ça n'enlève rien au mérite de nos athlètes et au plaisir qu'ils font partager aux Français. Mais nous nous désolons quand ils tombent dans le travers des politiques qui ne pensent qu'à accorder des avantages aux uns ou aux autres, sans jamais s'oublier eux-mêmes d'ailleurs. Gardons la même loi pour tous et évitons de multiplier des niches fiscales toujours critiquables. Le montant des primes n'a-t-il pas d'ailleurs déjà été rehaussé pour tenir compte de cette imposition?

Jean-Philippe Delsol

Bataille du rail

Parmi les organismes publics engagés par leurs agents dans les Jeux olympiques, la SNCF s'est trouvée bien représentée avec 11 athlètes – en particulier Sarah-Léonie Cysique, médaillée d'or et de bronzer en judo. L'entreprise a

pourtant surtout fait parler d'elle avant les compétitions puisque, le 22 mai, au lendemain d'une journée de grève très suivie dans les transports franciliens, les syndicats CGT-Cheminots, CFDT-Cheminots, Sud Rail, Unsa-ferroviaire et autres avaient obtenu, après une ultime séance de négociations, un accord concernant près de 50 000 salariés mobilisés. Le jugeant « juste et équitable », la direction leur a donné raison : « *Les cheminots vont voir leur quotidien bouleversé pendant l'évènement. Il est normal qu'il y ait un juste retour* ». Cela aura représenté pour tous les agents, roulants ou pas, 95 euros brut par jour travaillé pendant les JO, et donc jusqu'à 1 900 euros pour vingt jours ; les intéressés demandaient 100 euros et une prime complémentaire, qui ne leur a pas été accordée.

On peut donc dire que, une fois de plus, les syndicats de la SNCF ont montré leur impunité, pour ne pas dire leur égoïsme, puisque cet argent vient de l'État, c'est-à-dire des citoyens acquittant leurs impôts. Il est vrai que, depuis 1947, il n'y a pas eu une seule année sans grève, toujours destinée à faire valoir les « droits » des « *cheminots* ». En fait, moins de 1 % de la population active engendre entre 15 et 25 % des jours de grève annuels, soit plus de 5 millions de journées de travail perdues ces 20 dernières années. Or, la dette de la SNCF provoque 3,2 milliards d'euros versés chaque année par l'État pour les retraites, 35 milliards d'euros de dette repris par l'État entre 2020 et 2022, coûtant 800 millions d'euros d'intérêts annuels aux contribuables,



ROMAN

Mythes de la maternité

1975. Le dictateur Amin Dada règne d'une main de fer et la société ougandaise laisse peu de place aux femmes. Kirabo, douze ans, est élevée par ses grands-parents dans un village : sa mère l'a abandonnée à la naissance et son père travaille à la ville. Une question taraude l'adolescente : pourquoi sa mère est-elle partie ? Faute de réponse, elle consulte une sorcière. Jennifer Nansubuga Makumbi s'appuie sur les mythes des Gandas pour tracer le long combat de Kirabo jusqu'à la vérité. Au fil des pages, l'histoire de l'Ouganda défile avec ses traditions, ses peuples et les relations entre générations. Ce roman dresse aussi de beaux portraits de femmes africaines.

« La première femme », Jennifer Nansubuga Makumbi, Métailié, 544 p., 23 €.

HUMOUR

Trop de pression

Trop de tout : de mails, de réunions, de travail, de problèmes à gérer, de... Sasha Worth, directrice d'une start-up, est au bout du rouleau. Elle



doit impérativement lever le pied, il y va de sa survie mentale. Tout bien réfléchi, elle ira à Rilston Bay, une station balnéaire où, enfant, elle passait ses vacances. Rien de tel que de bons souvenirs pour se requinquer. Sophie Kinsella nous entraîne dans une succession de situations drolatiques. Sur place, l'hôtel menace ruine, le personnel disjoncte, et pire : un inconnu, lui aussi à la recherche d'un second souffle, squatte la plage, irrité d'avoir à partager l'espace.

« Le burn-out », Sophie Kinsella, Belfond, 432 p., 21,90 €.

ESSAI

Ode à la vieillesse

Il est curieux de voir que nos pays « vieillissent », qu'ils sont condamnés à vieillir et que, malgré cela, la vieillesse est toujours mal considérée. C'est le constat que dresse le journaliste Philippe Thureau-Dangin. Pourtant, arrivés « au sommet de leur vie », beaucoup d'individus (Le Titien, Lévi-Strauss, Clemenceau...) font preuve de créativité et sont capables d'être les piliers de leur communauté. Cet essai dit aussi com-



ment se préparer à bien vivre son grand âge.

« Au sommet de la vie », Philippe Thureau-Dangin, Les Presses de la Cité, 208 p., 21 €.

PHOTOGRAPHIE

Suisse et Belgique

C'est dans les pas feutrés d'Erwan Balança que ce manuel nous entraîne. La nature est partout, en toutes saisons. Il suffit d'être attentif pour en percevoir la beauté et, avec un peu de technicité, de sublimer les images qu'on en tire. Le photographe naturaliste donne des conseils pratiques (repérage et observation, approche discrète, animaux, végétaux...) qui se traduiront en d'agréables souvenirs.

« La photo de nature », Erwan Balança, Éditions Eyrolles, 242 p., 26 €.



■ **Informatique** : Une quarantaine de grands musées français ont été victimes d'une cyberattaque avec demande de rançon dans la nuit du 3 au 4 août.

■ **Métro** : L'ancien Premier ministre et actuel président de la RATP Jean Castex a été photographié plusieurs fois sur les quais du métro parisien, aux stations Bercy, Invalides ou Porte-de-Pantin, revêtu du gilet violet de ses employés, et guidant des voyageurs à l'occasion des J.O.

■ **Public/Privé** : Média-part a expliqué en détail à ses lecteurs, le 6 août, comment le n° 2 de la Caisse des dépôts et consignations (CFC) a pris, le 1er ²⁰2024, un statut semi-privé pour bénéficier d'un parachute doré comme un dirigeant d'une société du Cac 40. Le média d'investigation, qui avait déjà révélé, moins en détail, cette anomalie en mars dernier, dénonce un système de « *pantoufles et rétropantoufles* » qui aboutit à une « *privatisation rampante de la haute fonction publique* ».

■ **Sabotages** : Le RER E à Nanterre a été victime d'un sabotage sur des câbles d'alimentation le 7 août à la station Nanterre-la-Folie. L'enquête sur les sabotages des 25 au 27 juillet contre la SNCF vise la mouvance d'ultra-gauche. La police française a fait appel au FBI pour identifier les personnes qui ont posté un mail de revendication.

■ **Consommation** : Des fromages de la marque Schmidhauser, mis en vente entre le 20 juin et le 9 août, surtout en grandes

sans oublier 20 milliards d'euros donnés en 2022 par les collectivités locales et l'État, dont 10 milliards pour couvrir une partie des frais de fonctionnement de la SNCF.

Précy

Faire du sport

À ceux qui lui demandaient le secret de sa longévité, Winston Churchill avait coutume de répondre : No sport ! Cet humour est très appréciable mais il appartient à la catégorie du non-sens. Le vieux lion britannique, qui fumait cigare sur cigare et qui abusait du whisky, a eu beaucoup de chance de survivre, surtout pendant les épreuves, nerveusement épuisantes, de la Deuxième Guerre mondiale. Cela dit, il avait été un grand sportif dans sa jeunesse...

Le sport devrait être considéré comme un must, une obligation quotidienne. C'est ce que souhaite le Sénat italien qui a préparé un projet de loi visant à combattre l'obésité et diverses maladies chroniques. Le texte prévoit que les activités sportives pourront être prescrites par les médecins de famille et par les spécialistes. Les dépenses liées à la pratique sportive ainsi prescrite seront remboursées par l'assurance maladie en cas de pathologie existante, ou déduites des impôts.

L'exemple italien est à suivre. Des études nombreuses et concordantes, effectuées dans de très nombreux pays, mettent en évidence les bienfaits de l'activité sportive, aussi bien préventive que curative. En marchant, en courant, en nageant, on réduit

son poids, on entretient son cœur et on est de meilleure humeur. Le sport est vivement conseillé pour retrouver une vie normale après un infarctus et pour sortir d'une dépression nerveuse. Une généralisation de l'activité sportive permettrait de réduire la consommation de médicaments et les dépenses publiques de santé.

L'effort individuel à fournir n'est pas héroïque. À partir d'un certain âge, une petite heure de marche quotidienne à un rythme un peu soutenu est suffisante pour entretenir sa forme ou pour la retrouver.

Les JO pouvaient se regarder assis ou couché. Il serait dommage que tant d'exploits n'incitent pas à bouger, selon son propre rythme, sans chercher d'excuses dans l'âge, la fatigue ou le manque de temps. L'âge même n'est jamais un obstacle, le sport efface la fatigue du travail et permet de vivre plus longtemps.

Claudine Uzerche

Rentrée des classes

La rentrée des classes pour toute la France métropolitaine aura lieu le lundi 2 septembre. La prérentrée des enseignants se tiendra les 30 et 31 août. Cette année encore on devrait assister à une baisse sensible du nombre d'élèves d'environ 83 000 en moins. Une érosion qui se constate déjà depuis quelques années.

Parmi les nouveautés les classes de 6e et 5e recevront des cours de français et de mathématiques de façon différenciée et des groupes de besoin seront mis en place. Les professeurs proposeront régulièrement des exercices de grammaire et

d'orthographe et de résolution de problèmes. La lecture à l'école et en dehors du temps scolaire sera davantage promue de manière que chaque enfant lise au moins chaque semaine ou deux textes longs de mille mots.

En dehors du nombre d'élèves par classe, normalement entre vingt et vingt-quatre, il sera sans doute question de l'uniforme, de la blouse, de l'interdiction des smartphones, de la sécurité à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des établissements. On devrait repenser laïcité, ordre, respect des enseignants.

L'allocation de rentrée scolaire pour les enfants de 6 à 18 ans devrait augmenter de 4,6 %. Pas moins de trois millions de familles sont concernées. Parmi les défis proposés et les priorités annoncées à l'occasion de la rentrée 2024, « assurer la cohésion sociale dans l'école, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin ».

Déjà avant le 15 août, les grandes surfaces affichent dans leurs rayons tous les produits nécessaires, de la maternelle à l'université.

Philippe Buron Pilâtre

Casse-tête

Un sondage Elabe pour Les Échos, paru le 1er août, a révélé que non seulement « Lucie Castets n'émerge pas », mais que « les autres personnalités [de gauche] déçoivent ». Cela montre qu'on ne croit plus Jean-Luc Mélenchon, qui avait fait miroiter une gauche qui allait gouverner. On peut même dire que le Nouveau Front populaire laisse loin derrière lui son ancêtre revendiqué de 1936, puisque

son état de grâce a cessé trois semaines avant une éventuelle entrée à Matignon. Lucie Castets elle-même n'obtient que 15 % d'« image positive » pour 33 % d'« image négative » chez l'ensemble des Français. La gauche apparaît incapable de s'entendre et donc de gouverner. Cela sert évidemment Emmanuel Macron, qui a d'ailleurs rejeté l'hypothèse Lucie Castets. Il se contente habilement de surfer sur les succès français aux JO, multipliant les apparitions et les réceptions, non seulement pour les athlètes mais aussi pour les bénévoles. En cela, il s'inscrit dans la fièvre des commémorations qu'il a développée depuis le début de son premier quinquennat.

En fait, Castets ou pas Castets, la situation reste un casse-tête – et pas simplement en Nouvelle-Calédonie où, sans doute pour simplifier la situation, la France vient d'accepter une visite du Forum des îles du Pacifique, regroupant 18 États indépendants et territoires associés. À l'Assemblée nationale, la majorité gouvernementale reste introuvable. Or, contrairement à l'agitation entretenue par la gauche, il faudra bien tenir compte du fait que, tant aux européennes qu'aux législatives, les électeurs ont plébiscité les partis de droite – même si certains veulent à tout prix en diaboliser une partie en lui accolant le qualificatif d'« extrême ». Cela revient à dire que les macronistes et les Républicains ne peuvent gouverner qu'avec le soutien, ou au moins l'absence de censure, du Rassemblement national. Mais, jusqu'à présent, l'ostracisme s'est plutôt renforcé à son égard,

comme l'a montré, en juillet, la composition du bureau de l'Assemblée.

Certes, Emmanuel Macron pourrait construire quelque chose de plus inattendu que l'appel à Xavier Bertrand ou à Laurent Wauquiez, théoriquement du même parti mais pas prêts aux mêmes accommodements. La nomination du prochain Premier ministre se produira dans un contexte fluide, au mois d'août et pendant les vacances. Certes, le moral des Français a été dopé par les JO : leur impact économique demeure historiquement lié au nombre de médailles remportées par le pays organisateur et la France se situe dans le top 5 des nations les plus médaillées, la première en Europe, devant les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne. Bien entendu, pour certains, la glorification des performances sportives renforcerait l'idéologie « néolibérale » du chacun pour soi, assortie d'un mépris pour les « autres », ce qui doit être refusé par toute société inclusive, sans oublier que cela suppose moult nationalisme, sexisme et esprit de compétition individualiste. En tout cas, il va falloir maintenant revenir à la compétition politique.

Jean-Gabriel Delacour

Maisons secondaires

Les contribuables ne sont plus redevables de la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis le 1^{er} janvier 2023. Or non seulement celle-ci est maintenue pour les résidences secondaires, mais elle peut même être majorée par certaines

communes, et ce de 5 % jusqu'à... 60 %. Depuis 2017, seules les communes situées en « zone tendue » (i.e. en zone d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants) pouvaient pratiquer une telle augmentation. Mais depuis le décret du 25 août 2023, la surtaxation des résidences secondaires peut également être décidée par des communes de moins de 50 000 habitants où les prix de l'immobilier sont élevés et où il existe une certaine concentration de résidences secondaires. Soit désormais au total 3 697 communes, sur lesquelles 1 461 ont déjà opté pour cette majoration, selon un document que vient de publier la Direction générale des finances publiques (DGFiP). 36,9 % d'entre elles ont d'ailleurs choisi d'appliquer le taux maximum de 60 %.

Le président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI), Sylvain Grataloup, a dénoncé avec raison cette situation. « Il s'agit encore, dit-il, d'une charge très lourde, de prendre de l'argent aux propriétaires en espérant les décourager ». Un motif généralement avancé pour justifier ce type d'action est que les propriétaires de résidences secondaires se trouveraient incités à vendre ou à louer leur logement, ce qui permettrait ainsi de lutter contre la tension immobilière. Mais comme c'est le cas pour toute mesure idéologique, les résultats sont souvent contraires aux buts affichés. Ainsi, poursuit le président de l'UNPI, « si vous avez une maison en Provence de 300 m² avec piscine et qu'on vous pousse à la mettre en location, vous n'aurez jamais un habitant capable de payer le

loyer au prix du marché ».

Le député Ensemble de la Haute-Savoie Xavier Roseren, qui est à l'origine de la mesure, nous explique quant à lui que « cela va surtout permettre d'offrir aux communes des recettes supplémentaires », lesquelles communes « vont pouvoir s'en servir pour faire du logement social, de l'accès à la propriété, ou du bail réel solidaire... ». Le principe est donc toujours le même : prendre aux uns, considérés comme nantis, « riches » ou « privilégiés », pour redistribuer aux autres, dans une optique de justice sociale ou de « solidarité ». Une « solidarité » qui, lorsqu'elle implique une surtaxation de l'ordre de 60 %, relève bien plutôt d'un véritable racket fiscal légalisé comme l'a écrit l'Institut de Recherches économiques et fiscales (IREF). Le tout pour un coût électoral minime puisque les personnes assujetties à cette surtaxation ne seront par définition pas amenées à voter dans la commune où se trouve leur résidence secondaire...

Il vaudrait ainsi mieux laisser faire les acteurs du marché immobilier plutôt que d'y introduire des dispositions clientélistes et attentatoires aux droits de propriété de l'individu, qui sont à la fois immorales, génératrices de dysfonctionnements et contreproductives.

Matthieu Creson

Élysée

La Cour des comptes a fait paraître le 29 juillet dernier un rapport dans lequel elle épingle l'Élysée pour ses dépenses records de 2023 :

surfaces, ont été contaminés par la bactérie *Listeria*.

■ **Agriculture :** Le ministère de l'Agriculture a publié, le 9 août, des prévisions de moissons très pessimistes (en baisse de 25 % par rapport aux 5 dernières années) notamment pour le blé tendre (25,17 millions de tonnes estimés) en raison des excès de pluviosité ces derniers mois.

■ **Taxi volant :** Le 11 août, un « volocoptère », super-drone électrique de fabrication allemande, a fait un vol de démonstration au-dessus des jardins du Trianon, à l'endroit exact où l'une des premières « montgolfières » s'est élevée en 1783. Des « vertiports » ont été construits sur la Seine près de la gare d'Austerlitz, ainsi qu'au Bourget, à Roissy et à Orly, mais les autorisations de les exploiter n'ont pas été données avant les Jeux olympiques comme l'espérait la société Aéroport de Paris (ADP).

■ **Météo :** La France a connu un bref épisode de canicule les 11 et 12 août.

■ **Disparitions :** L'animateur de jeux télévisés Patrice Lafont est mort le 7 août à 84 ans.

« *Au terme de l'exercice 2023, les produits retracés dans le compte de résultat se sont établis à 117,20 M€ et les charges à 125,50 M€ (contre respectivement 110 M€ et 109,80 M€ en 2022). Le résultat comptable est donc déficitaire de 8,30 M€ alors qu'il était excédentaire en 2022 (0,30 M€).* » Les charges de 2023 représentent une hausse de 14 % par rapport à 2022. Et encore ce chiffre semble être quelque peu sous-évalué puisqu'il y aurait selon l'ancien député et spécialiste des finances publiques René Dosière une dizaine de millions d'euros qui relèvent actuellement des budgets ministériels et qui devraient bien plutôt entrer dans le budget présidentiel. (Une réaffectation budgétaire qui n'aurait certes pas d'incidence sur le montant global de la dépense publique.)

Comment expliquer une telle augmentation des dépenses de l'Élysée ? Déjà par le nombre important de déplacements du président : à titre d'exemple, la délégation a eu recours pour la visite d'État en Chine en avril 2023 à deux Airbus A330 (l'avion présidentiel le plus coûteux) et 50 voitures. La Cour évoque ensuite les réceptions de chefs d'État et de personnalités qui ont eu lieu au palais

présidentiel : 171 en 2023 (contre 146 en 2019). On se souvient notamment des fastueux dîners organisés lorsque furent reçus le Premier ministre indien Narendra Modi et le roi d'Angleterre Charles III, qui ont coûté respectivement 412 000 et 474 000 euros.

« *Au fond*, a déclaré René Dosière au magazine *Le Point*, *Emmanuel Macron a tendance à se comporter comme Nicolas Sarkozy, dont on avait critiqué en son temps les dépenses ostentatoires* ». « *Le budget de l'Élysée, poursuit-il, doit être exemplaire et ce rapport montre qu'il ne l'est pas* ». On se rappelle qu'Emmanuel Macron avait demandé aux Français en 2022, compte tenu des temps difficiles, des « efforts » et « sacrifices ». Peut-être pourrait-il déjà lui-même donner l'exemple en veillant à ce que les dépenses de l'Élysée soient ramenées à un niveau plus acceptable pour le contribuable. Ce qui pourrait et devrait même être le prélude d'un abaissement substantiel des dépenses publiques dont notre pays a le plus grand besoin, à travers la réalisation d'économies dans le budget de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales.

Matthieu Creson

■ **États-Unis :** Kamala Harris a choisi, le 6 août, le gouverneur du Minnesota Tim Walz, 60 ans, comme colistier pour l'élection présidentielle du 5 novembre, créant aussitôt une dynamique dans les sondages jusqu'alors tous favorables à Donald Trump.

■ **Gaz :** La part des importations de gaz russe (GNL) en Europe est remontée à environ 15 %, le pétrolier français TotalEnergie achète encore 4 millions de tonnes de gaz par an. Cependant, l'entreprise d'État russe Gazprom a perdu 6,4 milliards d'euros en 2023, alors qu'elle avait eu 12,36 milliards d'euros de bénéfices en 2022.

■ **Thaïlande :** La Cour constitutionnelle a dissous, le 7 août, le parti d'opposition *Aller de l'avant*, qui était arrivé en tête des élections législatives en mai 2023 avec 38,01 % des suffrages, et interdit à son très populaire leader Pita Limjaroenrat de se présenter à des élections pendant dix ans. Ils étaient accusés d'avoir voulu adoucir la loi sur le lèse-majesté.

■ **Brésil :** Inculpé dans plus d'une demi-douzaine d'affaires d'abus de pouvoir et de détournement de fonds, l'ancien président Jair Bolsonaro risque de nombreuses années de prison.

■ **Brésil :** Un avion ATR 72-500 avec 61 passagers s'est écrasé le 9 août près de Vinhedo dans l'État de São Paulo. Il n'y a aucun survivant.

■ **Internet :** Un juge de Washington a condamné Google pour pratique an-

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip, 60, rue de Fontenay.

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

TVA intracommunautaire FR21418382149 - ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an = **20 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

La sirène des abysses

par Dominique Decherf

ticoncurrentielle à cause de ses accords de distribution, notamment avec Apple, Samsung ou encore Mozilla, pour mettre son moteur de recherche en situation de monopole sur les ordinateurs et les smartphones. L'amende sera fixée ultérieurement. Le géant du numérique a annoncé son intention de faire appel.

■ **Solaire** : Le distributeur de panneaux solaires américain SunPower, dont le principal actionnaire est, depuis 2011, le pétrolier français TotalEnergie, a déposé son bilan le 5 août. Ses différentes branches vont être revendues pour épouser une partie de sa dette.

■ **Grande-Bretagne** : Aux manifestations contre l'immigration durement réprimées par la police (plus de 400 arrestations), ont succédé, le 7 août, des manifestations « antifascistes » à Liverpool, Newcastle, Bristol et Londres au cours desquelles des islamistes ont montré leur force et proféré des menaces de mort médiatisées par les réseaux sociaux.

■ **Grande-Bretagne** : L'Agence nationale contre le crime (NCA) a annoncé le 7 août avoir arrêté 660 personnes qui consultaient des fichiers pédophiles sur Internet, parmi lesquels de potentiels agresseurs sexuels.

■ **Espace** : Boeing a reconnu que son lanceur Starliner, qui a envoyé Barry Wilmore et Sunita Williams dans la navette internationale, ne pourra probablement pas les ramener sur terre avant fé-

Un événement peu remarqué a eu lieu le 2 août à Kingston (Jamaïque). L'autorité internationale des fonds marins (en anglais ISA, International Seabed Authority) a élu un nouveau secrétaire général en la personne d'une femme, brésilienne, Leticia de Carvalho, qui a largement battu le sortant qui se représentait pour la troisième fois, le britannique Michael Lodge : 79 voix contre 34. Une océanographe de profession succède ainsi à un avocat. Chargée de la mer au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), elle est supposée donner la priorité à sa protection, donc à la définition d'un cadre juridique à cet effet, plutôt qu'à la rédaction du fameux code minier que les vifs débats de la session de l'an dernier avaient paru devoir finaliser dans l'urgence cette année. Il n'en fut rien et le vote fi-

nal reporte cette échéance de plusieurs années. Il est heureux que ce changement de cap soit intervenu avant la tenue à Nice en juin 2025 du grand sommet annoncé sur les océans.

Pour autant, l'assemblée de AIFM (ou ISA) n'a pas retenu l'idée de moratoire porté par la France et 31 autres États membres. L'appel des abysses est trop fort pour certains groupes d'intérêts : les fonds situés dans le Pacifique central, entre les fractures de Clarion et Clipperton, soit entre Hawaï et le Mexique, recèleraient autant de minerais rares que sur la totalité des terres à travers le monde : nickel, cobalt, manganèse. L'Autorité internationale a déjà distribué 31 licences d'exploration. La France à travers l'IFREMER en bénéficie de deux, trois sociétés chinoises en ont cinq dont trois pour la zone considérée, ce qui ne laisse

pas d'inquiéter les États-Unis par la proximité de l'archipel d'Hawaï. L'État d'Hawaï vient d'ailleurs de voter une loi interdisant l'exploitation minière de ses propres fonds.

Le passage du stade de l'exploration à celui de l'exploitation devait être enclenché en 2023 par le jeu d'un détournement de procédure, une société privée canadienne, Metals Company, s'abritant derrière le minuscule État de Nauru (21 km², 10 000 habitants) dans le Pacifique sud. La manœuvre a encore pu être évitée cette année, ce qui a coûté son poste au secrétaire général sortant jugé trop proche des intérêts de cette société, ce qu'il réfute. La pression est néanmoins énorme. Il faudra à Mme Carvalho beaucoup de courage et de soutiens pour y résister au moins le temps de son mandat. ■

Ukraine

Le 6 août, les Russes ont signalé une incursion d'un millier de soldats ukrainiens dans l'oblast frontalier de Koursk, s'emparant de trois villages et de la station de gaz de Soudja dans un secteur de 650 km², avant d'être bloqués par l'aviation russe qui affirmait avoir tué 660 militaires ukrainiens et détruit 82 véhicules blindés.

Par ailleurs les villes russes de Voronej et de Belgorod ont été visées par des drones ukrainiens, ainsi que l'aéroport de Pskov, à la frontière avec l'Estonie, sans faire de victimes

mais en détruisant plusieurs avions-cargos militaires. Un drone ukrainien aurait détruit un hélicoptère russe Mi-28 en vol, ce qui serait une première. Des dizaines de milliers de civils ont été évacués de part et d'autre de la frontière. Du côté russe, « l'état d'antiterrorisme » a été proclamé pour mieux canaliser les déplacements des civils et le FSB (service de renseignement) est à la manœuvre.

Le président Poutine a dénoncé « une provocation à grande échelle » et menace de mesures de rétorsion sanglantes. Les Russes ont bombardé en effet massivement des villes ukrainiennes

dont la capitale, Kiev, dans la nuit du 10 au 11 août.

L'objectif des Ukrainiens semble être de faire diversion pour essayer de ralentir l'actuelle progression de l'armée russe sur les villes de Pokrovsk et Toretsk dans l'oblast de Donetsk et en direction de Kramatorsk. Le 10 août le président Zelinsky affirmait que les Ukrainiens allaient porter durablement la guerre sur le sol russe et les observateurs estimaient à plus de 6 000 hommes les forces engagées avec, pour la première fois, l'utilisation du lance-roquettes américain Himar sur des cibles hors des frontières internationalement re-

connues de l'Ukraine.

Mais le 11 août au soir, alors que le monde entier avait les yeux rivés sur la cérémonie de clôture des Jeux olympiques à Paris, un incendie se déclenchait dans la centrale nucléaire de Zaporidja occupée par les Russes qui affirmaient rapidement l'avoir « *complètement éteint* »...

P.C.

Bangladesh

Confrontée, depuis juillet, à un vaste mouvement de contestation mené par des étudiants qui ont pris d'assaut son palais à Dacca le 5 août, la Première ministre Sheikh Hasina, 76 ans et au pouvoir sans discontinuer depuis 15 ans, a démissionné et s'est enfuie le même jour en Inde à bord d'un hélicoptère. Le bilan de la répression qu'elle avait ordonnée dépasserait les 500 morts. Le président Mohammed Shahabuddin a dissous le Parlement et l'armée a pris le pouvoir. L'ancienne Première ministre et chef de l'opposition Khaleda Zia, 78 ans, a été libérée de prison. Mais c'est le Prix Nobel de la paix Muhammad Yunus, 84 ans, dit « le banquier des pauvres », qui a été nommé à la tête d'un gouvernement intérimaire. Il était en exil, dernièrement à Paris, à la suite d'une condamnation pour une prétendue infraction sur le droit du travail, dont il a été acquitté en appel le 7 août...

La résidence familiale de Sheikh Hasina à Dacca a été pillée, les permanences et les maisons des députés de son parti, la ligue Awami, sont incendiées. Il y a des pogroms contre les hindous avec des enlèvements

de femmes et filles et des cruautés dignes de Daech contre les hommes, qui font craindre pour l'avenir démocratique de ce pays de 170 millions d'habitants, dont 60 millions d'enfants souvent forcés à travailler très jeunes, avec la plus forte densité de population pauvre du monde.

F.A.

Gaza

Le Hamas a désigné, le 6 août, son chef militaire Yahya Sinouar comme chef de son bureau politique pour succéder à Ismaïl Haniyeh qui a été assassiné à Téhéran le 31 juillet. Israël qui le tient pour responsable de l'attaque du 7 octobre a promis de l'éliminer. Pourtant un round de négociation entre le Qatar, les États-Unis et Israël est prévu à partir du 15 août à propos d'une éventuelle trêve à Gaza.

L'armée israélienne a affirmé avoir tué 19 terroristes du Hamas et du Jihad islamique dans une frappe ciblée, le 10 août, sur l'école coranique Al-Tabi'een de Gaza-city. Il y aurait au moins 90 victimes selon « *la défense civile gazaouie* ». La France et la Grande-Bretagne, entre autres, ont condamné cette frappe. Le Hamas a publié, le 10 août, un bilan de 39 790 morts palestiniens à Gaza depuis le 7 octobre et de 92 002 blessés.

Liban : Le 9 août, un cadre du Hamas, Samer el-Hage, et son garde du corps ont été tués par deux missiles tirés depuis un drone sur une jeep à Saïda.

F.A.

vrier 2025 dans des conditions optimum de sécurité. La société SpaceX d'Elon Musk a été consultée sur ce qu'elle peut faire pour débloquer la situation avec ses propres lanceurs. Une autre solution – non envisagée à ce stade – consisterait à demander assistance aux Russes ou aux Chinois !

■ **Tunisie** : Le 7 août, le président Kais Saïed a remplacé son Premier ministre Ahmed Hachani par Kamel Madouri, qui était auparavant ministre des Affaires sociales. Aucune explication officielle n'a été fournie.

■ **Turquie** : Le ministère turc de l'Éducation nationale a interdit, le 10 août, aux deux établissements scolaire français (lycée Pierre Loti d'Istanbul et lycée Charles de Gaulle d'Ankara) d'accepter de nouvelles inscriptions d'élèves turcs ou franco-turcs pour la rentrée de septembre. Il y avait jusqu'à présent 2 400 élèves enseignés en français dans ces établissements. La Turquie demande à pouvoir ouvrir des écoles turques en France, dont la France craint qu'elles servent à un prosélytisme islamiste.

■ **Mali** : L'ambassadrice de Suède a été priée, le 9 août, par les autorités maliennes, à quitter le pays sous 72 heures à la suite d'une déclaration du ministre suédois de la coopération critiquant l'alliance du Mali avec la Russie. La Suède avait accordé une aide de 190 millions de dollars au Mali depuis 2021.

■ **Azerbaïdjan** : Le président du parti d'opposition Front populaire

d'Azerbaïdjan (AXCP), Ali Karimli, a été convoqué par un tribunal pour une audience le 13 août. Il est accusé de « *calomnie* » envers le pouvoir...

■ **Catalogne** : Alors que socialiste Salvador Illa était investi président de la Generalitat, le 8 août, l'ancien président Carles Puigdemont, réélu au parlement régional en mai dernier, mais poursuivi par la justice espagnole pour avoir organisé un référendum d'autodétermination de la Catalogne en 2017, est brièvement apparu en matinée sous l'Arc de Triomphe du Parc de la Ciutadella de Barcelone pour faire un discours, avant de repartir clandestinement vers la Belgique. Deux policiers catalans, suspectés de l'avoir aidé, ont été arrêtés et un député indépendantiste, également supposé complice, est sous mandat d'arrêt.

■ **Iran** : Selon l'ONG Iran Human Rights, 29 personnes ont été pendues dans la seule journée du 7 août à Karaj, près de Téhéran. L'Iran est le second État de la planète pour le nombre de mises à mort de prisonniers (853 répertoriées en 2023), après la Chine (plusieurs milliers). La Prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, 52 ans, aurait été victime d'une crise cardiaque après avoir été battue le 7 août dans sa prison d'Evin.

■ **Venezuela** : Le pouvoir de Nicolás Maduro refuse définitivement de fournir les bordereaux papier qui sont censés authentifier les résultats des machines de vote électronique lors de l'élection présidentielle

Retrouver les Vikings

par Jean Étèveaux

du 28 juillet. Il allègue une impossibilité technique à cause d'un piratage qui serait venu de Macédoine du Nord ! La répression contre l'opposition, qui a plus que probablement remporté le scrutin, se fait de plus en plus violente. Le ministre de la Défense, Vladimir Padrino, a réitéré le 6 août « la loyauté absolue des forces armées envers le citoyen Nicolás Maduro » et leur rejet des appels « désespérés et séditieux » de l'opposition à rester neutres.

■ **Bourses :** Les indices à Wall Street et de Tokyo ont affiché des baisses en moyenne de 12 % le 5 août après la publication de chiffres décevants sur l'emploi aux États-Unis et à cause de spéculations sur la monnaie japonaise. Les bourses du monde entier ont suivi dans ce minikrach, avant de se reprendre dès le lendemain.

■ **Cryptomonnaies :** La Securities and Exchange Commission (SEC) réclamait deux milliards de dollars d'amende à la société Ripple Labs et ses dirigeants pour avoir vendu plus de 1,3 milliard de dollars d'actifs en monnaies cryptées sans les avoir fait enregistrer comme les autres valeurs mobilières. Après plusieurs épisodes judiciaires, un tribunal de Manhattan a ramené l'amende à 125 millions de dollars.

■ **Grèce :** La ville de Marathon (Attique, 9000 habitants) est menacée par des incendies de forêt et a été évacuée le 12 août ainsi que quatre autres localités et deux hôpitaux proches d'Athènes.



Reconstitution d'un campement viking...

Deuxième ville du Calvados avec Lisieux, Hérouville-Saint-Clair n'offre pas seulement une proximité immédiate avec des lieux comme l'abbaye aux Dames, elle donne l'exemple de ce qu'une ancienne ville-dortoir peut devenir : un nouveau centre d'activités. Parmi celles-ci, depuis 2009, le parc immersif Ornavik remplit son ambition de faire se promener les visiteurs « des Vikings aux Normands » loin des poncifs qui encomrent les mauvaises images d'Épinal.

Grâce à une pléiade de bénévoles qui vont jusqu'à s'habiller de tenues médiévales tissées à l'ancienne, essentiellement civiles puisqu'il s'agit de faire revivre la vie quotidienne, le parc permet en fait de retracer l'évolution de la région depuis l'époque carolingienne (IX^e-X^e siècles) jusqu'à la formation du duché de Normandie, incarné par Guillaume le Conquérant – inhumé d'ailleurs pas loin, dans l'abbaye aux Hommes –, le « bâtard » qui s'empara de l'Angleterre en 1066. Or, celui-ci était d'extraction viking, puisque septième

souverain de cette Normandie donnée à Rollon par le roi des Francs Charles III pour contenir ces « hommes du Nord » ainsi transformés en gardiens d'un territoire soumis à l'autorité des Carolingiens, les successeurs de Charlemagne. Guillaume, arrière-arrière-arrière-petit-fils de Rollon, incarne parfaitement cette transformation.

Le parc parle donc des trois époques. Du côté des Carolingiens, on voit aussi bien l'atelier du charpentier que la loge du tailleur de pierre, l'église en construction que les jardins aux multiples herbes et légumes, la grande ferme que le bas fourneau. Il y a même des maquettes permettant de saisir la vie du village tout orientée vers son seigneur, certes placé au-dessus de tous mais proche de ses gens, auxquels il assure d'ailleurs sa protection. Un peu plus loin, on découvre la reproduction de ce qu'on n'ose appeler un drakkar, tant les légendes développées à partir du XIX^e siècle ont transformé systématiquement en raids guerriers les épopées de ceux qui

furent autant des marchands et des explorateurs que des pillards soucieux d'accroître leurs richesses. Le camp viking permet en tout cas de se familiariser avec ces nouveaux venus qui, finalement, s'établirent à demeure, comme ils le firent aussi bien dans les pays baltes et russes – le mot « russe » constitue lui-même une déformation du terme scandinave désignant la navigation à la rame – qu'en Asie centrale ou au Groenland, pour ne rien dire de l'Amérique du Nord, « découverte » aussi par eux.

La grande nouveauté du parc réside dans la toute récente construction d'une véritable motte castrale symbolisant l'organisation médiévale qui a ensuite prédominé. Cet ancêtre du château fort, tout en bois, en haut d'une colline artificielle, constitue également le témoignage du pouvoir pris par les barons locaux plus ou moins au détriment du suzerain régional, le duc de Normandie. ■

Parc Ornavik
Domaine de Beauregard
14200 Hérouville-Saint-Clair
www.ornavik.fr

La vérité sur les bienheureuses martyres de

par Frédéric Aimard

Les J.O. de Paris, c'est terminé. Pour ceux qui n'arrivent toujours pas à digérer les deux tableaux les plus provocateurs de la cérémonie d'ouverture des JO le 26 juillet – celui de la « Cène des Drag-queens » et celui de l'hémoglobine ensanglantant les fenêtres de la Conciergerie, et de la tête coupée de la reine Marie-Antoinette chantant « Ha! Ça ira » – le documentariste François Lespès propose un contrepoison. Il a en effet réalisé un superbe film sur « la véritable histoire des carmélites martyres de Compiègne » (1) qui vient à point pour donner un tout autre sens aux images complaisantes qui viennent de marquer – et de salir – les esprits.

Le monde entier connaît ces saintes femmes par le dialogue rédigé par Georges Bernanos, d'après une nouvelle de Gertrud von Le Fort (*La dernière à l'échafaud*), scénarisé par le R.P. Bruckberger et Philippe Agostini, joué au théâtre, notamment dans une adaptation de Jacques Hébertot, avec un succès jamais démenti, porté à l'opéra par Francis Poulenc, avec un succès encore plus grand, filmé plusieurs fois... Le documentaire de François Lespès est, lui, visible sur la chaîne KTO, en multidiffusion durant tout l'été.

Ces seize religieuses, guilloténées place de la Nation (alors « du trône renversé ») le 17 juillet 1794, après un passage mémorable justement dans cette Conciergerie – dont plus



Ikône des Bienheureuses martyres de Compiègne, dans l'ancienne église abbatiale de St-Jean-aux-Bois, forêt de Compiègne (Oise).

d'un milliard de téléspectateurs viennent de redécouvrir un aspect du funeste passé – et béatifiées en 1906, doivent être prochainement canonisées. Là où Buckberger et Bernanos, à la suite de Gertrud von Le Fort, avaient inventé un personnage central, Blanche de la Force, pour concentrer en elle tout le tragique de la situation de ces innocentes promises à une mort injuste, le documentariste nous appelle à en revenir à la « banalité » de chacune des sœurs telles qu'elles étaient. Mais les protagonistes du documentaire sont autant ces martyres de la Révolution que les actuelles humbles, et pas très jeunes, carmélites de Jonquières, héritières stoïques, dans leur pauvre monastère de

béton et de plâtre, de celles de Compiègne. Lumineuses figures de vies consacrées, et qui seraient sans doute tout aussi prêtes que leurs glorieuses prédécesseurs au martyre, si leur Seigneur et Dieu le leur proposait. Elles ne manquent pas de mettre en valeur, pour notre époque, les fameux moines cisterciens de Tibhirine en Algérie (enlevés le 26 mars 1996 et assassinés probablement le 21 mai suivant), dont le martyre, parce que vécu en communauté dans un contexte de terrorisme montant, fait immanquablement penser à nos carmélites de Compiègne...

Yves Bernanos, petit-fils du génial romancier, et par ailleurs documentariste lui aussi (ces films sur son grand-père ou celui sur

René Girard, réalisé avec Patrice Le Roué), nous rappelle avec pénétration à quel point ces religieuses, qui ont si bien su préparer et assumer leur passage à la vie éternelle, ont été un modèle pour Georges Bernanos confronté à l'imminence de sa propre mort (en juillet 1948) – on pourrait probablement dire la même chose de Francis Poulenc –, et tellement obnubilé par le mystère de la communion des saints. On goûtera avec délice également les commentaires des historiens Patrice Guéniffey, sans concessions sur l'idéologie révolutionnaire dont certains organisateurs français des JO se gargarisent, ou Christian Petitfils et sa profondeur de vue... Quelques images des mascarades anticléricales des Terroristes de 1793 ou, peut-être pires encore, des fêtes parodiques, et pourtant se prenant au sérieux, voulues par Robespierre en honneur de l'Être suprême, ne seront pas sans rappeler notre fameux défilé sur la Seine, la Terreur en moins certes, mais avec la même volonté de moquer et de détruire ce qu'il y a de plus sacré dans l'héritage spirituel de notre pays.

Cependant, par la beauté de leurs visages et la joie palpable des sœurs ou même de Mgr Tomazeau, qui fut évêque de Beauvais et est le postulateur de la cause de canonisation des carmélites, ce film est aussi un moment de grande sérénité et un appel à la conscience de chacun à ne pas surjouer le scandale.

Compiègne

Ce qui fait l'universalité de l'exemple des carmélites de Compiègne, c'est leur conscience de mourir « en offrande d'elles-mêmes », comme le dit le père Xavier Snoek, « pour que la paix fût rendue à l'Église et à l'État », selon les mots d'un acte de consécration que les sœurs ont répété tout au long de leurs derniers jours...

Puissions-nous, croyants comme incroyants, ainsi que le propose Yves Bernanos, chercher au fond de nous-mêmes d'aussi nobles motifs de nous rendre dignes de vivre, en étant prêts à offrir notre vie pour les autres. Ou encore, comme le rappelle Mgr Thomazeau, citant Saint Paul : « Ne soyez pas vaincus par le mal, soyez vainqueurs du mal par le bien. » C'est ce que ces femmes du XVIII^e siècle ont réussi à faire, dignement et courageusement. Et c'est ce que ce documentaire, très beau et très pacifique, nous engage à tenter. Non, les carmélites de Compiègne n'ont pas été des « moutons qu'on mène à l'abattoir », mais elles se sont ouvert une voie triomphale que François Lespès donne à essayer de comprendre. Regardez son film en streaming sur Youtube ou en rediffusion sur KTO. Cela vous nettoiera les yeux et vous rendra peut-être meilleurs. ■

Bienheureuses – La véritable histoire des carmélites martyres de Compiègne.
Documentaire de François Lespès.
https://www.youtube.com/watch?v=0JaL-k_XQpE&t=4054s

Assomption

Le 15 août est célébrée dans le monde entier, et plus spécialement en France, la Fête catholique de l'Assomption, appelée Dormition dans l'Église orthodoxe. Si l'Ascension est la montée au Ciel de Jésus, quarante jours après sa résurrection à Pâques, l'Assomption est la montée au Ciel de sa mère, la Vierge Marie.

Cette fête, qui est en réalité une solennité, a été fixée au 15 août depuis le V^e siècle, à l'initiative de Saint Cyrille d'Alexandrie. Comme souvent, elle a pris la place d'une ancienne fête romaine, en l'occurrence les Feriae Augusti qui célébraient, au milieu du mois d'août, les victoires d'Auguste. Elle s'impose en Occident, sous l'appellation d'Assomption, au VII^e siècle.

Il s'agit donc d'une tradition très ancienne qui ne trouve néanmoins pas son fondement dans un texte biblique. Ce sont les Pères de l'Église qui en ont parlé les premiers, et d'abord Éphrem le Syrien qui, au IV^e siècle, affirmait que le corps de Marie était resté intact après sa mort sans connaître la corruption.

En Occident, Grégoire de Tours en fait mention, en s'appuyant sur une série de textes apocryphes évoquant l'ensevelissement de la Sainte-Vierge par les apôtres au pied du Mont des Oliviers avant son élévation au Ciel par le Christ lui-même. Une autre tradition situe l'Assomption dans la maison de la Vierge Marie à Éphèse, découverte plus tard au XIX^e siècle à partir des visions de la Bienheureuse Anne Catherine Emmerich.

L'Assomption prend une grande importance en France quand le roi Louis XIII, affecté de ne pas avoir d'enfant après vingt-trois ans de mariage, promet de consacrer sa personne, son royaume et ses sujets à Notre-Dame si celle-ci lui donnait la faveur d'avoir un héritier. Suite à la grossesse de la Reine Anne d'Autriche qui allait donner naissance au futur Louis XIV, le Roi signe à Saint-Germain, le 10 février 1638, l'édit de consécration qui instaure les processions du 15 août, jour de la Fête de l'Assomption, et demande que chaque église, quand elle n'est

pas sous le patronage de la Vierge, dispose d'une chapelle consacrée à la Reine de Cieux.

Si l'on ne peut parler, en France, de fête nationale s'agissant du 15 août, on peut sans conteste parler de fête patronale qui se traduit aujourd'hui par une renaissance des processions, qui s'étaient étiolées au cours des siècles, et même par des festivités profanes comme des feux d'artifice.

Au Canada, le 15 août est aussi la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes car, comme l'avait mentionné l'abbé Marcel-François Richard dans un discours resté fameux : « *La dévotion nationale des Acadiens, c'est la dévotion à Marie* ».

Mais la fête va surtout connaître, si l'on peut dire, sa consécration mondiale avec la proclamation, le 1^{er} novembre 1950, par le Pape Pie XII, du dogme de l'Assomption suite à l'adoption de la constitution apostolique *Minificentissimus Deus*. Celle-ci sera complétée, en 1964, lors du Concile Vatican II, par la constitution dogmatique *Lumen Gentium* selon laquelle « *la Vierge immaculée, préservée de toute tache de la faute originelle, au terme de sa vie terrestre, fut élevée à la gloire du ciel en son âme et en son corps, et exaltée par le Seigneur comme Reine de l'univers afin de ressembler plus parfaitement à son Fils, Seigneur des seigneurs, et vainqueur du péché et de la mort* ».

À défaut de référence biblique explicite, les fidèles sont invités à entendre, lors de la messe du 15 août, le récit de l'Apocalypse de Saint Jean qui décrit « *un grand signe apparu dans le Ciel : une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et, sur la tête, une couronne de douze étoiles* ».

Belle image (1) de la Vierge Marie montée au Ciel. Notre-Dame de l'Assomption, priez pour nous !

Fabrice de Chanceuil

(1) Il n'y a pas de plus bel album actuel sur les représentations de la Vierge que celui publié par Marie-Gabrielle Leblanc aux éditions Téqui. <https://www.librairietequi.com/A-70763-la-vie-de-la-vierge-marie-dans-l-art.aspx>

Le retour du loup est-il souhaitable ?

par François Gerlotto

Un couple de randonneurs, âgés de 27 et 28 ans, a été attaqué par des patous au col de la Saulce dans le massif des Baronnies (Hautes-Alpes) le 6 août. Mordus aux jambes, les blessés ont été héliportés à l'hôpital d'Échirolles (Isère). Les patous sont des chiens de défense des troupeaux de moutons, les seuls assez courageux et assez forts pour combattre les loups gris de plus en plus nombreux dans les Alpes françaises (plus de 600 individus). Mais les patous coûtent cher aux éleveurs (en plus de l'électrification des clôtures désormais nécessaire et de l'obligation de ramener chaque soir les bêtes en bergerie) et les incidents avec les marcheurs se sont multipliés en période estivale, même sur des sentiers balisés et très fréquentés. Un autre randonneur avait été mordu par un patou au col de Bovinant dans le massif de la Chartreuse (Isère) le 23 juillet, et une randonneuse attaquée par des patous sur le plateau du Sornin dans le Vercors (Isère) – et qui s'était réfugiée dans un arbre – avait dû être évacuée par hélicoptère le 21 juillet...

Les partisans du retour du loup s'appuient sur un exemple qui a donné des résultats tout à fait impressionnants : sa réintroduction dans le parc naturel de Yellowstone aux États-Unis. En effet l'introduction d'une dizaine de loups dans le parc a mené peu à peu à une transformation profonde de tout son écosystème. Voyons le mécanisme : les loups ont commencé par réduire la population de grands herbivores (cervidés pour l'essentiel), par prédation sur les vieux adultes et les jeunes. Cette population qui n'avait auparavant pas de prédateurs s'était énormément agrandie. Le fait qu'elle soit revenue à des proportions plus modestes a eu un effet sur la flore qu'elle consommait (autant les herbage que les jeunes arbres). Celle-ci s'est à nouveau développée, favorisant la croissance démographique de petits herbivores, comme des lapins et autres rongeurs ; mais aussi des insectes, qui ont pu reprendre un rôle à moitié perdu de pollinisateurs. Ce qui a permis aux espèces végétales qui manquaient de ces insectes de se développer aussi. Dans cet écosystème, les castors sont un élément majeur de la régulation des rivières. Or ils étaient la proie de petits prédateurs (coyotes etc.) qui ont fui à l'arrivée des loups. Les

castors pouvant se développer, ont repris leurs travaux d'hydrologie, ce qui a irrigué les berges, permettant aux espèces de milieux humides de recommencer à se reproduire, etc. L'écosystème du parc de Yellowstone, que les grands herbivores avaient d'une certaine façon « simplifié », s'est orienté vers un nouvel équilibre, beaucoup plus propice à l'augmentation de la biodiversité. Si tel était l'objectif, cette introduction a été un succès complet.

Alors, pourquoi pas chez nous avec notre loup ? Certains arguments sont pertinents, d'autres, si l'on prend Yellowstone comme exemple, montrent une méconnaissance profonde de ce qu'est l'environnement de notre pays. À la grande différence du parc de Yellowstone, il y a belle lurette que le paysage français dans son ensemble n'est plus naturel, ou plus exactement que cette « nature » inclut l'homme et les transformations majeures qu'il y a faites. Pour reprendre une observation de l'écologue Christian Lévêque : « *La diversité biologique en France métropolitaine doit tout autant aux hommes qu'aux processus spontanés. Notre nature de référence, c'est le milieu rural d'avant la dernière guerre, avec ses bocages et sa polyculture. (...) Les*

hommes ont ainsi transformé les habitats et introduit certaines espèces, et d'autres espèces sont arrivées spontanément, car l'Europe est aussi une terre de reconquête pour la diversité biologique ». Détaillons le mécanisme. L'écosystème ne peut fonctionner que par le biais d'interactions multiples entre toutes les espèces, animales et végétales. C'est ce qui explique pourquoi la biodiversité est aussi essentielle. Ces interactions produisent ce que l'on appelle les « services écosystémiques ». Tout le monde connaît maintenant le service écosystémique que rendent les abeilles et leurs consœurs butineuses, sans qui la fécondation des plantes serait limitée, voire impossible. Mais dans nos pays d'ancienne occupation humaine, nombre de ces services ont été transférés à l'homme. En effet, nous avons éliminé certaines d'espèces, en particulier les grands prédateurs de notre pays (pas seulement : la faune domestique a remplacé nombre d'animaux sauvages ; la flore aussi a vu remplacer nombre d'essences d'arbres, de graminées, de plantes maraîchères etc.). Ces grands prédateurs rendaient un service écosystémique important, en éliminant les animaux malades, en contrôlant la démographie des herbivores, comme les loups à

Yellowstone. Eux disparus, c'est à l'homme de prendre en charge ce service. Quand il ne le fait pas, cela aboutit à des explosions démographiques (les sangliers en ce moment, avec les risques de fièvre porcine qu'ils véhiculent ; les lapins de garenne il y a quelques décennies, qui ont pullulé et ont failli disparaître, décimés par la myxomatose, etc.). Mais quand il le fait, cela fonctionne, et notre écosystème européen humanisé ne s'en sort pas si mal. Disons-le tout net : il n'y a plus d'écosystème « naturel » en France, il n'y a plus qu'un environnement fait pour l'usage de l'homme, dont nous avons la maîtrise.

Autrement dit : nous avons transformé le milieu comme l'ont fait les cervidés à Yellowstone, mais pour notre bénéfice personnel. Il n'y a donc plus besoin de grands prédateurs en France, puisque l'homme en a pris la place. Introduire le loup, ce n'est pas « réintroduire » un prédateur historique manquant, c'est introduire un nouveau prédateur qui va entrer en compétition avec nous et – comme le renard à Londres – s'attaquer en priorité au plus facile, donc prendre nos animaux d'élevage comme gibier. Et ceci sans bénéfice pour un environnement que nous maintenons de toute manière dans la voie qui nous intéresse.

Introduire le loup est donc un non-sens écologique. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'argument recevable pour justifier cette introduction. Le plus important étant que le loup, comme toutes les espèces animales existantes, fait partie de la biodiversité spécifique, et que sa disparition sera une perte définitive et potentiellement grave pour la planète. ■